

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 8, 2023

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:06 p.m. [ET] to study Bill C-242, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act (temporary resident visas for parents and grandparents); and, in camera, to study Bill C-242, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act (temporary resident visas for parents and grandparents) and consider a draft agenda (future business).

Senator Patricia Bovey (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: I'm Patricia Bovey, a senator from Manitoba and deputy chair of this committee. I would like to begin by asking senators to introduce themselves.

[*English*]

I'd like to begin this round table introduction by asking Senator Patterson if he would introduce himself first.

Senator D. Patterson: Senator Dennis Patterson from Nunavut.

[*Translation*]

Senator Cormier: René Cormier, New Brunswick.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc, Quebec.

[*English*]

Senator Duncan: Senator Pat Duncan from the Yukon. I'm substituting for Senator Frances Lankin today.

Senator Poirier: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Bernard: Senator Wanda Thomas Bernard from Nova Scotia.

The Deputy Chair: Thank you, colleagues.

[*Translation*]

Today, our committee continues its study of Bill C-242, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act (temporary resident visas for parents and grandparents).

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 8 mars 2023

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 6 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-242, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (visas de résident temporaire pour les parents et les grands-parents); et à huis clos, pour étudier le projet de loi C-242, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (visas de résident temporaire pour les parents et les grands-parents), et un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Patricia Bovey (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Je m'appelle Patricia Bovey, sénatrice du Manitoba et vice-présidente de ce comité. Nous allons commencer par la présentation des sénateurs et des sénatrices.

[*Traduction*]

Je demanderais au sénateur Patterson de bien vouloir se présenter le premier.

Le sénateur D. Patterson : Je suis le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Duncan : Je suis la sénatrice Pat Duncan, du Yukon, et je remplace ma collègue Frances Lankin.

La sénatrice Poirier : Je suis la sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Bernard : Je suis la sénatrice Wanda Thomas Bernard, de Nouvelle-Écosse.

La vice-présidente : Chers collègues, merci.

[*Français*]

Aujourd'hui, notre comité poursuit son examen du projet de loi C-242, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (visas de résident temporaire pour les parents et les grands-parents).

[English]

Joining us today — and coming back for a second time — I'm pleased to welcome Kyle Seeback, Member of Parliament for Dufferin—Caledon and the sponsor of the bill. I very much appreciate that we're eating into your time to come back and ask us further questions. We thank you very much. If I may, I would like to invite you, Mr. Seeback, to present your five-minute opening statement. Then we will carry on to questions. I should also let my colleagues know that Mr. Seeback has received the questions that came out of our prior discussion that we wish to have clarification on.

Kyle Seeback, Member of Parliament for Dufferin—Caledon, sponsor of the bill, as an individual: That's wonderful — thank you very much. I also want to say thank you very much for inviting me back; I think that this is not an opportunity often afforded to members of Parliament. I really appreciate that you have given me this opportunity. I might like it so much that I would want to come and stay permanently, but I'll leave that decision to others.

I want to talk about a few things in my opening statement, but I also want to field questions and answer them as best I can. I have followed closely these proceedings, as well as the questions that have been asked here at the committee — I think they are great questions, by the way.

One of the things I want to say is this: There is a difference between legislation and regulation. A lot of the questions I have seen have focused around it — it doesn't specifically address this issue. With my background as a lawyer, that is often the case. Legislation is enabling. It enables certain things to happen. Regulation then comes in to deal and put more meat on the bones, so to speak. That is how I view Bill C-242, because in the areas where there are questions, specifically with respect to health insurance, the minister is going to act in that regulatory authority. They have already issued ministerial instructions there, and the minister has said clearly that they are going to endeavour to do this properly.

I know the insurance companies have written to the minister, and outlined their very serious concerns. I suspect that the Senate has the minister's response to the insurance companies. This is a letter — and I'm trying to get the date on this, but I can't — in which Minister Fraser wrote a response to the insurance companies, and acknowledged all of their concerns with respect to authorizing foreign insurance companies. The minister is well aware of those concerns, and has written to say that they are going to ensure that they get it right when they determine what those rules and regulations are going to be with respect to a foreign insurance company being able to offer this product here in Canada under the auspices of the super visa.

[Traduction]

Nous accueillons, pour la deuxième fois et avec plaisir, le député de Dufferin—Caledon et parrain du projet de loi Kyle Seeback. Bien conscients du temps que nous vous prenons quand vous acceptez de revenir et nous poser d'autres questions, nous en sommes très reconnaissants. Avec votre permission, je voudrais vous inviter à faire une déclaration liminaire de cinq minutes. Ensuite, nous vous questionnerons. Que mes collègues sachent également que nous vous avons communiqué les sujets soulevés à notre dernière discussion sur lesquels nous avons besoin d'éclaircissements.

Kyle Seeback, député de Dufferin—Caledon, parrain du projet de loi, à titre personnel : Merveilleux! Merci beaucoup. Je tiens également à vous remercier de cette deuxième invitation; les députés n'en ont pas souvent la chance. Ça me touche d'autant plus. Je pourrais en être charmé au point de vouloir m'établir ici pour de bon, mais je laisse à d'autres le soin d'en décider.

J'entends aborder quelques questions dans ma déclaration, mais je tiens également à répondre à des questions au pied levé et du mieux que je le peux. J'ai suivi de près vos travaux et je suis au courant des questions — excellentes, d'ailleurs — qui se sont posées dans votre comité.

D'abord, je tiens notamment à souligner la différence qui existe entre une loi et un règlement. Beaucoup de questions que j'ai reçues se focalisaient là-dessus — ça ne porte pas précisément sur le sujet. À cause de mes antécédents d'avocat, ça m'arrive souvent. La loi est habilitante. Elle ménage des possibilités. Le règlement étoffe pour ainsi dire. C'est ainsi que je considère le projet de loi C-242, parce que dans les domaines où des questions se posent, particulièrement l'assurance-santé, le ministre devra agir en sa qualité d'autorité réglementaire. Des instructions ministérielles ont déjà été publiées, et le ministre a clairement affirmé son intention de s'efforcer de faire ce qu'il faudra.

Les assureurs lui ont écrit pour lui exposer de très grandes craintes. Je soupçonne le Sénat de connaître la réponse du ministre Fraser aux assureurs. C'est une lettre — dont je cherche en vain la date — dans laquelle il leur répond et reconnaît toutes leurs craintes concernant l'agrément de sociétés étrangères d'assurance. Il est bien au courant et il répond qu'il s'assurera de faire ce qu'il faudra en matière de règles et de règlements visant l'éventuelle offre, par un assureur étranger, ici, au Canada, de son produit d'assurance sous le régime du super visa.

That takes me back to the whole concept of legislation versus regulation. The legislation is going to be enabling. The minister is going to put that in the place that's going to protect the interests of Canadians, and hopefully add some additional competition.

The final thing is this: Even those who have criticized the bill — whether that's the Canadian Immigration Lawyers Association, or even the insurance companies — admit there is a way to do it with respect to insurance. They say that if it's done properly, and a few foreign insurance companies are authorized, they see that as a good thing.

I, again, go back to the minister's letter to the insurance companies on this. The minister is well aware of what needs to be done on this. I think the minister will get that work done.

What they are all unanimous on — even the people who have had issues with the extension to five years, or had some issues with the insurance option — is how important the review of the low income cut-off, or LICO, is going to be. I think there is probably unanimous support around this table that this is an important aspect of the bill. I think that's the important reason why this bill should move forward.

The ministerial instructions already exist on extension from two years to five years — it already exists with respect to foreign insurance as approved by the minister.

What they haven't done is look at the LICO. I think everyone around the table has heard evidence on this. Even the immigration lawyers acknowledged how beneficial it is for Canadian families to have a parent or grandparent here: They pick up work. They allow a child to pick up an extra shift, do additional work or go back to school. Opening that up to people who are of lower income won't create risk in Canada — it will actually improve the economic well-being of Canadians.

With that, I'm happy to answer your questions as best I can.

The Deputy Chair: Thank you very much. As usual on this committee, senators will have five minutes for their questions. Mr. Seeback, as you know — having been here before — five minutes includes the answer that you give us.

Before asking questions, I would like to remind, as we do each time, all members and Mr. Seeback to please refrain from leaning in too close to the microphone, or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room and the translators.

Ça me ramène à toute la notion de législation par rapport à celle de réglementation. La loi sera habilitante. Le ministre agira de manière à protéger les intérêts des Canadiens et, souhaitons-le, à intensifier un peu la concurrence.

Enfin, même les détracteurs du projet de loi — l'Association Canadienne des Avocats et Avocates en Immigration, même les assureurs — admettent qu'il y a une façon de s'y prendre en ce qui concerne les assurances. Si c'est fait comme il faut et qu'on agréé quelques assureurs étrangers, ils y voient une bonne chose.

Je reviens à la lettre. Le ministre sait bien ce qu'il faut faire. Il le fera faire.

On est unanime — même ceux qui critiquaient la prolongation de la durée de séjour à cinq ans ou l'option d'assurance — à reconnaître l'importance de revoir le seuil de faible revenu. Ici, on est peut-être unanime à croire que c'est un aspect important du projet de loi. J'estime que c'est la raison importante pour laquelle le projet de loi devrait aller de l'avant.

Les instructions ministérielles visent déjà la prolongation de deux ans à cinq ans de la durée de séjour — elles visent déjà l'assurance par un assureur étranger agréé par le ministre.

Il reste à examiner le seuil de faible revenu. Tous les sénateurs ici présents ont, je pense, entendu des témoignages à ce sujet. Même les avocats spécialistes en droit de l'immigration ont reconnu ce que gagneraient les familles canadiennes de la présence, ici, d'un parent ou d'un grand-parent : en trouvant du travail, ils permettent à un enfant de trouver un autre quart de travail, de faire du travail supplémentaire ou de retourner à l'école. Offrir cette possibilité à ceux dont les revenus sont les plus faibles n'expose pas le Canada à un risque accru — en fait, ça améliore le mieux-être économique des Canadiens.

Sur ce, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

La vice-présidente : Merci beaucoup. Comme c'est l'habitude de notre comité, les sénateurs disposent de cinq minutes chacun pour leur période de questions. Comme vous le savez, monsieur Seeback, puisque ce n'est pas votre première visite, ce temps englobe celui des réponses.

Avant de commencer, je rappelle à nos membres et à nos témoins, comme nous le faisons à chaque réunion, de bien vouloir éviter de s'approcher trop près du microphone ou de bien vouloir retirer leurs écouteurs s'ils le font. Ils éviteront ainsi un retour de son qui pourrait avoir des conséquences nuisibles pour le personnel de notre comité ici présent ainsi que les interprètes.

Colleagues, today in the chair, I'm going to approach the question-and-answer session slightly differently. I have asked our clerk to draw up a list of everybody's names by group, balancing it off, so you don't have to hold up your hand to ask a question — you're already on the question list. If, when I get to you, you don't have anything to ask, you can certainly cede your time. Time permitting, we will proceed to a second round of questions.

As you approach your five minutes, I will put my hand up, then thank you very much and move on. I hope that will work.

To start us off, Senator Poirier, the floor is yours.

Senator Poirier: Thank you, Mr. Seeback. Unfortunately, I wasn't here the first time, but I did follow and read everything that went on at that time.

An issue with the bill is the implementation of it, or the lack of, by Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, thus far. It has been disappointing to see them not get any work done on the ministerial instructions since July. If this bill is to be adopted, can you explain the implementation process, and would it put the wheels in motion for the work — that should have begun months ago — to begin?

Mr. Seeback: That's a good question. When I saw the first appearance of government officials and heard they had done basically no work with respect to the implementation of the ministerial instructions, I was very concerned about that.

However, we are talking about something different and new. This is authorizing an insurance company from a foreign country to offer an insurance product that is going to be potentially relied upon here in Canada.

As much as I'm disappointed with how little progress they have made, it also gives me the impression that they are going to take the time to get it right. I think that's the big issue here.

When we talk about the insurance aspect of it, we could try to draft something. I know the insurance companies have given us what they think should be incorporated into the bill. The questions are as follows: What if they are wrong? What if they have drafted it in such a narrow way that no one can meet those requirements? I think we should give the time and the deference to the minister's office and IRCC to put in place the guardrails that will ensure this product is available — and that it will protect hospitals and Canadian taxpayers.

Chers collègues, mes fonctions de présidente m'ont amené à modifier légèrement le déroulement des questions. J'ai demandé à notre greffière de dresser la liste des membres selon leurs diverses affiliations, pour équilibrer les interventions. Vous n'aurez donc plus à tenir la main levée pour poser une question — vous figurez déjà sur la liste. Si, quand viendra votre tour, vous n'avez pas de questions à poser, vous pourrez certainement céder votre temps de parole. Si nous en avons le temps, nous pourrions avoir un deuxième tour.

Vers la fin des cinq minutes de chacun, je lèverai la main, je remercierai le sénateur et je donnerai la parole au suivant. J'espère que ça marchera.

La première à prendre la parole est la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci, monsieur Seeback. Malheureusement, je n'étais pas ici à votre première comparution, mais j'ai suivi le déroulement de la séance et j'ai lu tout ce qui s'était alors dit.

Un problème que pose le projet de loi est l'inaction, jusqu'ici, du ministère, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, sur les instructions ministérielles, depuis juillet. Elle est décevante. Si le projet de loi doit être adopté, pouvez-vous expliquer le processus de mise en œuvre, et ferait-il commencer le travail qui aurait dû commencer il y a des mois?

M. Seeback : C'est une excellente question. Quand, à la première comparution des fonctionnaires, j'ai appris que, essentiellement, aucun travail ne s'était fait sur la mise en œuvre des instructions ministérielles, j'en ai été très préoccupé.

Mais, aujourd'hui, le sujet est différent et neuf. Il s'agit d'autoriser un assureur étranger à offrir un produit d'assurance susceptible de trouver preneur ici, au Canada.

Autant je suis déçu du peu d'avancement du travail, autant j'ai l'impression que les fonctionnaires prendront le temps de ne pas se tromper. Voilà l'enjeu.

Pendant que nous discutons du volet de l'assurance, nous pourrions essayer de rédiger quelque chose. Je sais que les assureurs ont exprimé leurs vœux pour le projet de loi. Interrogeons-nous donc : et s'ils se trompaient? Et si leur projet était tellement étrié que personne ne satisfera aux exigences? Nous devrions accorder au cabinet du ministre et au ministère, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, le temps et la déférence nécessaires pour mettre en place les garde-fous qui assureront l'offre du produit, ce qui protégera les hôpitaux et les contribuables canadiens.

Senator Poirier: The bill says that foreign insurance will need to be approved by the minister. Once the bill is adopted, if a foreign insurer has not been approved by the minister, does that mean they cannot provide insurance for the super visa? Am I correct on that?

Mr. Seeback: That is absolutely correct. They cannot.

Senator Poirier: In a way, consumers will be protected from potential fraudulent insurers all along due to the clause that the minister put in for approval.

Mr. Seeback: That is correct. I know this is a big concern. I can expand, or would you want to keep asking questions?

Senator Poirier: No, that was my last question. I just wanted you to confirm that we're understanding this correctly — contrary to what some of the insurers have been telling us.

Mr. Seeback: That is correct. When it says “as approved by the minister,” any insurance company trying to offer this product has to be approved. If they are not approved, then the product is not approved.

Right now, you have to be medically admissible to Canada, even if you're coming under the super visa. To get that, you have to go to a doctor and receive that medical clearance. Right now, we authorize all kinds of doctors — all across the world — to do that. Could there be fraud in that? There could be, but it's a minimal risk that we are prepared to accept in order to allow this to move forward. I think that's the same principle I apply here: Could there be a problem? Sure, but we'll be able to identify that very quickly.

Senator Poirier: Thank you.

Senator D. Patterson: Thank you for being here, Mr. Seeback. I'm impressed that this bill received unanimous support in the House of Commons, so I think senators should defer to the elected chamber whenever possible.

The issue that seems to have arisen in the committee is the insurance question. It seems that the people speaking out against this measure are the insurance lobby — and I would hypothesize that their interests are not the same as ordinary Canadian families hoping to be reunited with loved ones living abroad. I would also suggest that this committee would be remiss to not consider the optics of taking the word of insurance lobbyists over the word of experts who spoke in favour of your bill.

La sénatrice Poirier : Le projet de loi exige que la compagnie d'assurance soit agréée par le ministre. Ai-je raison de croire que, après son adoption, la compagnie d'assurance non agréée ne pourra émettre d'assurance pour le super visa?

M. Seeback : Vous avez absolument raison. Elle ne le pourra pas.

La sénatrice Poirier : D'une certaine manière, le consommateur demeurera protégé contre les fraudeurs grâce à la disposition prévue par le ministre pour l'agrément.

M. Seeback : C'est exact. Je sais que ça cause beaucoup de soucis. Je peux développer ma réponse à moins que vous ne préféreriez continuer de me questionner.

La sénatrice Poirier : Non. C'était ma dernière question. Je voulais seulement que vous confirmiez que nous comprenions bien ce dont il s'agissait — contrairement à ce que certains assureurs nous ont dit.

M. Seeback : C'est exact. Toute compagnie d'assurance qui tente d'offrir ce produit doit être agréée par le ministre, sinon, le produit n'est pas autorisé.

Actuellement, la personne qui veut entrer au pays avec le super visa doit être admissible au Canada sur le plan médical. Elle obtient cette autorisation chez le médecin. Actuellement, nous en autorisons la délivrance par toutes sortes de médecins — partout dans le monde. Est-ce que ça donne prise à la fraude? Peut-être, mais c'est un risque minime que nous sommes prêts à accepter, pour débloquer le dossier. Je crois que j'applique le même principe en ceci : pourrait-il y avoir un problème? Assurément, mais nous pourrions le cerner très rapidement.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur D. Patterson : Merci d'être ici, monsieur Seeback. L'appui unanime que le projet de loi a reçu à la Chambre des communes m'impressionne. J'estime donc que, chaque fois que c'est possible, les sénateurs devraient s'en remettre à la chambre des élus.

Le problème qui semble être apparu dans notre comité est la question de l'assurance. Les adversaires de la mesure seraient le lobby des assurances — et je formulerais l'hypothèse que les intérêts de ce lobby ne sont pas les mêmes que ceux des familles de Canadiens ordinaires qui espèrent être réunis avec des êtres chers vivant à l'étranger. Je sous-entendrais même que notre comité serait négligent de ne pas considérer l'impression que nous donnerions si nous privilégions l'opinion des lobbyistes par rapport au jugement des experts qui ont témoigné en faveur de votre projet de loi.

Can you explain how insurance companies are regulated abroad? Are there international standards?

Mr. Seeback: I cannot explain that.

But I want to refer to the minister's letter that he wrote to the insurance companies — yes, the insurance companies have concerns, and, yes, I think part of their concerns is their bottom line. They are a for-profit driven industry. As a personal injury lawyer, I dealt with insurance companies quite often, and they are very concerned about protecting their bottom line, so I think some of that is happening here.

What the minister wrote to the insurance companies is this — and I'm going to read it into the record right now:

That is why no international providers will be designated until extensive analysis has been conducted. Before moving forward, the department will undertake consultations with provincial and territorial partners, regulators and health sector experts.

The minister is well aware of the concerns — well aware of the risks to our hospitals, doctors and taxpayers — and is going to make very sure that everyone is extensively consulted before they draft those rules, and that no one will be approved until they get it right. I think we should take the minister at his word for that.

Senator D. Patterson: We have heard senators raise concerns on behalf of the insurance lobby, such as the following:

There is significant risk associated with authorizing foreign insurance companies. To maintain program integrity, we would not object to a limited number of foreign insurance brokers and underwriters being subject to equivalent standards to brokers and underwriters in Canada. We also recommend that any authorization of foreign health insurance involve robust information programs to make it clear that only authorized insurance brokers and underwriters are eligible, to avoid the victimization of Canadians and their parents and grandparents.

We also heard a flat-out denial of that claim made by the insurance lobby from the expert witness Mr. Kareem El-Assal who stated, "The ministerial list would be able to address this sort of concern . . ." That is his expert opinion. Frankly, I believe it is incumbent on us to listen to the experts here — instead of listening to lobbyists who, perhaps, have a more nuanced viewpoint based on their employment positions.

Pouvez-vous expliquer comment les compagnies d'assurance sont réglementées à l'étranger? Existe-t-il des normes internationales?

M. Seeback : Je ne saurais l'expliquer.

Mais je tiens à revenir à la lettre que le ministre a écrite pour les compagnies d'assurance — oui, ces compagnies ont des soucis, et, effectivement, je pense qu'ils concernent en partie leur résultat net. Ces compagnies veulent faire des profits. En ma qualité de juriste spécialiste des dommages corporels, j'ai assez souvent eu affaire à elles. Elles se soucient beaucoup de protéger leur résultat net. Je crois donc que ceci explique une partie de cela.

Voici ce que le ministre a écrit à ces compagnies, et je le lis pour que ça figure ici dans le compte rendu :

Voilà pourquoi aucun assureur étranger ne sera désigné tant qu'une analyse approfondie n'aura pas été faite. Mais, avant, le ministère entreprendra des consultations avec ses partenaires des provinces et des territoires, des organismes de réglementation et des experts du secteur de la santé.

Le ministre est bien conscient de tous les motifs de préoccupation — des risques pour nos hôpitaux, nos médecins et le contribuable — et il s'assurera bien de consulter en profondeur tous les intéressés avant de rédiger les règles et de n'agréer personne qui n'aura pas fait ce qu'il faut. Je pense qu'il faut le croire sur parole quand il l'écrit.

Le sénateur D. Patterson : Nous avons entendu des sénateurs exprimer leurs motifs de préoccupation au nom du lobby des assurances, par exemple :

L'agrément d'assureurs étrangers comporte d'importants risques. Pour conserver au programme son intégrité, nous ne nous opposerions pas à l'assujettissement d'un nombre limité de courtiers d'assurance et de souscripteurs professionnels de l'étranger à des normes équivalentes à celles auxquelles sont assujettis leurs homologues au Canada. Nous recommandons également que toute autorisation d'assurance santé étrangère repose sur des programmes robustes d'information pour qu'il devienne clair que seuls des courtiers et des souscripteurs agréés sont admissibles, pour éviter de victimiser des Canadiens ainsi que leurs parents et leurs grands-parents.

Nous avons également entendu le témoin expert Kareem El-Assal démentir carrément cette assertion du lobby des assurances en déclarant : « La liste du ministère pourrait répondre à cette sorte de préoccupation [...] ». C'est son opinion d'expert. Franchement, j'estime qu'il nous incombe d'écouter les experts en la matière — plutôt que les lobbyistes qui, peut-être, ont un point de vue plus nuancé, d'après leurs positions sur l'emploi.

Would you comment on those viewpoints, please?

Mr. Seeback: I think that even the insurance industry, in its criticism, said they could see a small number of foreign insurance companies being regulated in order to offer this product — and I agree. It may start out with one, right? But, to me, one is better than none. I think we also have the assurance from the minister, in the letter that I just read, that he is not going to proceed until they have had extensive consultation with provinces and stakeholders — and they ensure that they get it right, and we're not putting our health care system to work.

When I consider those two things — the insurance industry saying, “We could see a path where there are a few that are well regulated,” and the minister saying, “I'm going to make sure it's well regulated” — I think, to me, that answers the question. If we, as parliamentarians, try to design that system, I think we run the risk of getting it wrong — as opposed to the minister getting it right when he says that he is going to get it right.

Senator D. Patterson: Would you please table that letter with the clerk for our benefit?

Mr. Seeback: Yes, I'm happy to do that.

Senator D. Patterson: Thank you very much.

[Translation]

Senator Petitclerc: Thank you for being with us today to provide those clarifications.

What you're saying is that there are sufficient safeguards and protections in the agreements people will have with foreign insurance providers and that all of this will be approved by regulations and so forth. You seem confident in this system. However, what recourse will people have if there are irregularities or if standards are not met? Is there any form of recourse against these insurance companies? Do you address that in your initiative?

[English]

Mr. Seeback: Thank you for the question; it is a very good one. It's not in my bill — I return to legislation versus regulation. For me, I have legislated the opportunity for the government to do something; I'm suggesting the government now has the opportunity to do this. They could choose not to do it, of course, because it says “as approved by the minister.” The minister could proceed with these consultations and decide, “You know what? I'm not approving anyone.” I think that's a fair outcome.

Auriez-vous des observations à faire sur ces points de vue, s'il vous plaît?

M. Seeback : Je pense que même le secteur des assurances, dans ses critiques, a dit qu'il pouvait concevoir qu'un petit nombre de compagnies d'assurance étrangères soit réglementé pour offrir ce produit — et je suis d'accord là-dessus. Au début, on pourrait commencer par une compagnie, n'est-ce pas? Mais, d'après moi, ce serait mieux qu'aucune. Je pense que cette lettre que je viens tout juste de lire nous donne également l'assurance du ministre qu'il n'agira pas tant qu'il n'aura pas consulté en profondeur les provinces et les parties prenantes — et qu'ils ne lui auront pas assuré qu'ils feront ce qu'il faut, et que nous ne mettons pas notre système de santé à l'ouvrage.

Compte tenu, à la fois, de l'affirmation du secteur des assurances qui dit pouvoir distinguer le moyen d'accueillir quelques entreprises bien réglementées et de la promesse d'un bon règlement par le ministre, il me semble que je tiens là des réponses à la question. Si nous, les parlementaires, nous essayons de concevoir ce système, je crains que nous ne risquions d'échouer bien plus lamentablement que le ministre qui promet de faire ce qu'il faut.

Le sénateur D. Patterson : Voudriez-vous remettre cette lettre à la greffière pour que nous puissions la consulter?

M. Seeback : Oui. Je vais le faire avec plaisir.

Le sénateur D. Patterson : Merci beaucoup.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Merci d'être parmi nous aujourd'hui pour nous donner ces précisions.

Ce que vous dites, c'est qu'il y a suffisamment de garanties et de mesures de protection dans les ententes qu'on aura avec les fournisseurs d'assurance étrangers et que tout cela sera approuvé par des règlements, etc. Vous semblez avoir confiance en ce système. Toutefois, s'il y a des irrégularités ou si des normes ne sont pas respectées, quels sont les recours pour les individus? Quels sont les recours contre ces compagnies d'assurance? Est-ce que cela existe? Est-ce que cela est pris en compte dans votre initiative?

[Traduction]

M. Seeback : Merci beaucoup pour cette excellente question. Ces aspects ne se trouvent pas dans mon projet de loi. Je reviens sur la différence entre légifération et réglementation. Je veux inscrire dans la loi la possibilité pour le gouvernement de faire quelque chose. Le gouvernement pourrait choisir de ne pas se prévaloir de cette option, évidemment, comme en témoigne le passage « agréée par le ministre ». Le ministre pourrait tenir des consultations et décider finalement de ne pas approuver personne. Je pense que c'est un processus équitable.

My objective on this is to make it enabling, to create the option. It's about ensuring that I've created the option with the proper safeguards in place, which is making sure the minister's office gets it right. In regard to what the consequences would be, off the top of my head, an insurance company could be removed from the list if they are offering a product that is not sufficient.

I think the minister could also put in place some kind of guarantee that — if an insurance company is offering a product that's not in compliance — there could be certain penalties, or other things, put in place. Again, I think you're raising great points. The minister is watching these proceedings. It's further informing what those guardrails should be — I think they are going to do it.

[Translation]

Senator Petitclerc: Thank you for the response.

I feel we also have to realize that there are people behind this initiative, behind this bill. People, particularly grandparents, arrive here and they sometimes find themselves in vulnerable situations or facing cultural differences. We need to make sure that they will be able to defend themselves or have recourse if they run into trouble, particularly with regard to insurance. I feel that's important.

I'd like to raise a question I asked you the last time you were here.

We know that after five years, the government doesn't check if people renew their insurance, which they must have secured upon arrival in Canada. I hadn't asked you about this, but do you feel this should be addressed? If someone is here for five years and doesn't renew their insurance for some reason, we need to know the consequences of that for the provinces and for the individual.

[English]

Mr. Seeback: I am going to approach it in a number of ways: With the current super visa, as it exists, you could stay for two years, so it could already have lapsed. We heard from department officials, and we haven't heard any evidence of that happening. They were somewhat clear on this: They haven't heard that has happened. It's something that could happen, but all kinds of things could happen. I think the likelihood is low.

The second thing is this: Under the existing program, you can apply for an extension of that super visa. You could have it extended for another two years, and stay for four years. So this risk is already there; it already exists. I don't think my bill makes it any worse than what's already there. If we're going to approach my bill with "We can't prove this because there is this risk," I don't think that's the right approach.

Mon objectif est de conférer ce pouvoir et de fournir cette option. Je veux aussi que cette habilitation soit assortie de garde-fous adéquats qui permettront notamment de s'assurer que le bureau du ministre fasse les choses correctement. Quant aux conséquences possibles pour les compagnies d'assurance, je vous dirais a priori que celles qui fournissent une protection insuffisante pourraient être retirées de la liste.

Je pense que le ministre pourrait aussi mettre en place des garanties qui permettraient d'imposer aux compagnies d'assurance dont les produits sont non conformes des pénalités ou d'autres formes de sanctions. Je le répète, vous soulevez des points très pertinents. Le ministre regarde les délibérations. Ces commentaires aideront à déterminer quels seront ces garde-fous. Il y en aura à mon avis.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Merci pour la réponse.

Je pense qu'il faut également se rendre compte que derrière cette initiative, derrière ce projet de loi, il y a des individus. Des individus arrivent ici, notamment des grands-parents, et ils peuvent se retrouver dans des situations de vulnérabilité ou de différences culturelles. Il faut s'assurer que ces gens seront en mesure de se défendre ou d'avoir un recours s'ils éprouvent des difficultés, notamment en matière d'assurance. Je trouve que c'est important.

J'aimerais soulever une question que j'ai déjà posée lors de votre dernière visite.

On sait qu'après cinq ans, on ne vérifie pas si l'individu renouvelle son assurance, qu'il doit obligatoirement obtenir en arrivant au Canada. Je ne vous avais pas posé de question à ce sujet, mais croyez-vous qu'il faudrait s'occuper de cet aspect? Si quelqu'un est ici pendant cinq ans et ne renouvelle pas son assurance, peu importe la raison, il faut savoir quelles conséquences cela aura pour les provinces et pour l'individu.

[Traduction]

M. Seeback : Je vais traiter de la question sous différents angles. D'abord, dans sa version actuelle, le super visa autorise un séjour de deux ans. Il pourrait donc déjà être expiré. Des représentants du ministère ont affirmé qu'ils n'avaient jamais vu ce genre de situation se produire. Ils ont été sans équivoque. Ce type de circonstance pourrait arriver, mais tout peut arriver. Je pense que les probabilités sont faibles.

Ensuite, le programme de super visa permet de présenter une demande de prolongation de séjour. La personne qui obtient une prolongation de deux ans de son visa peut rester quatre ans au Canada. Le risque existe déjà. Je ne pense pas que le projet de loi empire les choses. À mon avis, le fait de mettre en doute le bien-fondé du projet de loi en invoquant les risques n'est pas la bonne voie à emprunter.

I think you have raised a great point. When I watched these proceedings, I was shocked that IRCC said, “Well, when they show up, we check it and that’s it.” Someone who came on the super visa — in its previous incarnation of two years — stayed for two years, applied for an extension, stayed for another two and no one ever checked their health insurance. I think that’s a problem, but I think the government can fix it as well. It has nothing to do with my bill.

[Translation]

Senator Pettilerc: That’s very clear. Thank you.

[English]

Senator McPhedran: Mr. Seeback, I hope my question doesn’t seem too simplistic, and I also want you to know that I’m very respectful of all the work you have done on this. But I have been struggling because it seems, to me, that there is a legislative redundancy here. The current framework seems to be working — and would I be correct in understanding that the changes being proposed are really a codification of best-case scenarios that are already happening?

Mr. Seeback: I would say that I drafted my bill, and there were no ministerial instructions on this. When we were about to vote on my bill, I was told that the minister was going to issue instructions taking two parts of my bill, so the bill was already there. The House — in its wisdom — said, “We think that it might be better to codify this into legislation than leave it at the whim of a particular minister.” Yes, there is a bit of duplication here. I do think that legislating this makes it stronger; I think that’s a good thing.

The added benefit is that we get the LICO study, which I keep going back to because I think now — with ministerial instructions — it’s the most important part of the bill. We actually need this work done, but IRCC hasn’t done it. I think Canadians are crying out for it to be done, and it will open up opportunities to lower income families which, I think, is really important.

Senator McPhedran: You have been asked, from a number of vantage points, about the impacts on foreign insurance providers and the eligibility criteria. I don’t see any means in the bill for there to be any enforcement of reasonable standards here.

Mr. Seeback: No.

Senator McPhedran: Thank you.

Mr. Seeback: There isn’t. I did that intentionally because, as an individual member of Parliament, I honestly don’t have the capacity that was needed to conduct all the necessary

Vous soulevez un bon point. J’étais abasourdi lorsque j’ai entendu les représentants d’IRCC dire dans leur témoignage qu’ils se contentent de faire une vérification au moment où les personnes se présentent. Dans le cadre de l’ancien programme de super visa de deux ans, personne ne vérifiait l’assurance-maladie des gens qui arrivaient au Canada. Aucune vérification n’était faite non plus lorsque les personnes demandaient une prolongation de deux ans. C’est en effet un problème, mais je pense que le gouvernement peut le régler. Cela n’a rien à voir avec mon projet de loi.

[Français]

La sénatrice Pettilerc : C’est très clair. Je vous remercie.

[Traduction]

La sénatrice McPhedran : Monsieur Seeback, j’espère que vous ne trouverez pas ma question trop simpliste. Sachez par ailleurs que je respecte beaucoup le travail que vous avez accompli sur ce texte. J’ai des difficultés par contre avec une redondance législative que j’ai cru déceler. Le cadre actuel semble bien fonctionner. Est-ce que je me trompe en disant que les modifications proposées codifient des solutions souhaitables qui existent déjà?

M. Seeback : Lorsque j’ai rédigé le projet de loi, il n’y avait pas d’instructions ministérielles à cet effet. Lorsque nous nous apprêtions à voter sur ma proposition, j’ai su que le ministre était sur le point d’émettre des instructions qui la recoupaient à deux endroits. Or, le projet de loi existait déjà. Dans sa sagesse, la Chambre des communes a dit qu’il valait mieux codifier que de laisser le tout au bon vouloir du ministre. Il y a en effet un dédoublement, mais je pense que la codification affermit les dispositions existantes, ce qui est une bonne chose.

La valeur ajoutée est liée à l’étude sur les seuils de faible revenu, à laquelle je reviens toujours, car je pense — compte tenu des instructions ministérielles — que c’est la disposition la plus importante du projet de loi. Il faut que ce travail soit fait, mais IRCC ne l’a pas fait. Les Canadiens réclament ces mesures qui vont ouvrir des portes pour les familles à faible revenu, ce qui est capital à mon avis.

La sénatrice McPhedran : On vous a demandé sous différents angles quelles allaient être les répercussions sur les compagnies d’assurance à l’extérieur du Canada et quels allaient être les critères d’admissibilité. Je ne vois aucune disposition dans le projet de loi qui permettrait l’application de normes raisonnables.

M. Seeback : Non.

La sénatrice McPhedran : Merci.

M. Seeback : Il n’y en a pas. J’ai omis ces mesures délibérément, car je n’ai honnêtement pas la capacité, comme simple député, de mener les consultations nécessaires — auprès

consultation — with all the provinces and with all the insurance regulators — in order to get this done, especially when I was number six in the lottery. That is why I put “as approved by the minister.” That was how I did it. I drafted it that way by giving deference to the minister in order to ensure they put the proper guardrails in place. If it takes two years, that’s fine. If they decide it cannot be done, I think that’s fine as well. I think they’ll do the due diligence — and do what’s right for Canadian families trying to bring parents or grandparents in on super visas, as well as do what’s right for Canadian taxpayers in hospitals.

Senator McPhedran: If I’m understanding that answer correctly, there’s no concern about the influence of lobbyists — from the insurance industry — ensuring they get a good deal in these regulatory standards?

Mr. Seeback: They might; that’s the risk. I think it’s worth the risk. Maybe next time — that is, if I get another opportunity — I can do a better job on that part of it, but, given the time constraints, I thought this was the best way to go about it, and I still do. I think the minister is going to be under enormous pressure to find a way to get, at least, a couple of foreign insurance companies there.

As we have heard before, the ability to, perhaps, pay in your own currency, whether it is rupees or something else, is a big advantage too. Even if it is one or two, I think it is going to help some people.

Senator McPhedran: Thank you.

Senator Kutcher: Thanks for being with us. We appreciate it very much. You would be welcome to try to join us. All you have to do is apply.

Mr. Seeback: The current Prime Minister might not grant me that courtesy.

Senator Kutcher: There are a lot of good lawyers here. That’s all we need: another good lawyer.

Mr. Seeback: You are being too kind by saying “good lawyer.” I appreciate that.

Senator Kutcher: I am pleased to hear that you have a concern about safeguarding Canadians. That is the same concern that we have — which is why we are having some challenges with moving forward — because we want to ensure that happens.

Many of my colleagues here felt, as you did, a bit surprised that a long time had passed, and, yet, there was little to show for it in terms of moving ahead on some of these pretty crucial

des provinces et des organismes de réglementation du secteur des assurances — pour faire ce travail, d’autant plus que j’étais le sixième dans la loterie. Voilà pourquoi j’ai inclus la précision « agréée par le ministre. » C’est la façon que j’ai trouvée pour y arriver. J’ai choisi un libellé qui confère au ministre le pouvoir de mettre en place les garde-fous appropriés. S’il faut deux ans, eh bien, ce sera deux ans. S’il décide que l’approbation ne peut pas être accordée, soit. Je pense que le ministre fera preuve de diligence raisonnable. Il décidera ce qui est bon pour les familles canadiennes qui essaient de faire venir au pays leurs parents ou leurs grands-parents au moyen du programme des super visas. Il fera ce qui est bon pour les contribuables canadiens et pour les services hospitaliers.

La sénatrice McPhedran : Si je comprends bien votre réponse, l’influence que pourrait exercer le lobby des assureurs pour tirer profit des normes réglementaires ne suscite pas de préoccupations.

M. Seeback : Ils pourraient essayer. C’est le risque. Je pense que le risque en vaut la chandelle. La prochaine fois, si l’occasion se représente, je pourrai peaufiner cet aspect, mais vu les limites de temps, j’ai pensé que c’était la meilleure façon de procéder, et je le pense encore. Selon moi, le ministre fera l’objet d’énormément de pression pour trouver des moyens d’approuver au moins deux compagnies d’assurance à l’extérieur du Canada.

Selon d’autres témoignages, la possibilité de payer avec des devises étrangères, que ce soit des roupies ou d’autres devises, constitue un grand avantage également. Même si seulement un ou deux assureurs sont approuvés, cette mesure va aider des gens.

La sénatrice McPhedran : Merci.

Le sénateur Kutcher : Nous vous sommes très reconnaissants d’être venu témoigner. Vous êtes le bienvenu au comité si vous souhaitez vous joindre à nous. Il vous suffit de présenter votre candidature.

M. Seeback : Le premier ministre ne voudra peut-être pas m’accorder ce privilège.

Le sénateur Kutcher : Il y a beaucoup de bons avocats autour de la table. Nous avons toujours besoin de bons avocats.

M. Seeback : Vous êtes vraiment gentil de dire que je suis un bon avocat. Merci beaucoup.

Le sénateur Kutcher : Je suis heureux de voir que vous vous préoccupez de la protection des Canadiens. Nous avons le même souci. Voilà pourquoi il y aura plusieurs accroc à régler si nous voulons que le processus se poursuive, et c’est ce que nous souhaitons.

Bon nombre de mes collègues qui siègent au comité ont été surpris, tout comme vous, de constater que même après tout ce temps, aussi peu de progrès ont été accomplis concernant

items. Also, I didn't feel assurances that the movement would be heading in the direction that one had hoped. I'm somewhat touched by your faith in the minister.

I want to touch upon three areas, and then ask you a question that brings them together: The one issue that we have heard from the insurance companies — and, certainly, they are there to make a profit, and not to help us with our health; that's clear — is that foreign insurance companies should meet Canadian regulatory standards. I didn't think that was an onerous issue.

Second — and Senator Petitclerc touched upon this already — there needs to be clear consequences if a foreign company has reneged. Reneging *ex post facto* doesn't help a person who has lost all of their money. It is unclear whether there would be any consequences, and what those consequences would be. We were clear on that.

The third area is an issue that, I think, you also dealt with and raised — namely, the need for renewal of insurance. Some people may not realize how costly it can be if they don't have that. It could bankrupt their families, and that would be a horrible outcome.

Do you think your bill could be strengthened by adding those components to it?

Mr. Seeback: It's hard to answer this question. When I drafted this bill — and I have to go back very far on this — I worked with the Library of Parliament on it, and they said, "It is hard to do what you are doing because you are trying to, effectively, modify something that has been created by ministerial instruction through legislation." That's what I've done. The details of the super visa are not in the Immigration and Refugee Protection Act, or IRPA — they were created by ministerial instruction. However, as someone who is not in government, how do you alter ministerial instruction? It's quite a task. I came up with this route. If you are going to try to put those guardrails in this bill, I think that it doesn't fit within the statute. That's the challenge. I don't think trying to put these things in does that.

What I do think is that the minister is well aware — and I hope you read the minister's letter once I table it — of these challenges. The bigger risk is the risk related to the question that I was asked: Maybe they'll design it in such a way that no insurance company will come in; I actually think that is the real risk. The risk is that the conditions will be so onerous that no one will choose to offer this product. If that's the case, so be it; I did my best. Maybe I can find another way to do it down the road. I don't think the risk is the other way, where it's going to be too

certaines de ces questions cruciales. Je ne pensais pas que les choses iraient dans la direction que nous espérions. Je suis en quelque sorte touché par la confiance que vous vouez au ministre.

Je voudrais aborder trois éléments, puis vous poser une question qui les englobe tous les trois. La seule chose sur laquelle les compagnies d'assurance ont insisté — elles ont démontré par là qu'elles veulent avant tout des profits, et non pas notre santé —, c'est que les compagnies d'assurance hors du Canada devaient respecter les normes réglementaires canadiennes. Cette question est très épineuse à mon avis.

Ensuite — la sénatrice Petitclerc en a parlé plus tôt —, les conséquences imposées aux compagnies d'assurance hors du Canada qui manquent à leurs obligations devraient être clairement établies. En manquant à leurs obligations *ex post facto*, les compagnies d'assurance n'aident pas les personnes qui ont perdu tout leur argent. Or, nous ne savons pas si des conséquences seront infligées et encore moins quelle en sera la nature. Nous avons été clairs à ce sujet.

Le dernier point est un problème que vous avez déjà soulevé vous aussi, si je ne m'abuse. Je veux parler du renouvellement des assurances. Certaines personnes ne se rendent pas compte à quel point cela peut être coûteux de ne pas renouveler sa police d'assurance. Cette omission peut mener leur famille à la faillite et avoir d'horribles répercussions.

Pensez-vous que le projet de loi serait renforcé si ces éléments y étaient ajoutés?

M. Seeback : C'est difficile de répondre à cette question. Lorsque j'ai rédigé le projet de loi — il faut que je remonte très loin dans le temps —, j'ai travaillé avec la Bibliothèque du Parlement. Les analystes m'ont dit que je m'attelais à une tâche ardue en voulant modifier par voie législative une mesure mise en place à la suite d'instructions ministérielles. Or, je l'ai fait. Les détails du programme de super visa ne sont pas décrits dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la LIPR. Ils ont été établis à la suite d'instructions ministérielles. Alors, comment un député qui ne fait pas partie du gouvernement peut-il modifier des instructions ministérielles? La tâche est monumentale. J'ai abouti avec cette proposition. Je pense que les garde-fous que vous voudriez ajouter au projet de loi ne s'arriment pas à la loi. Voilà le défi. Je ne pense pas que ces éléments auraient l'effet escompté.

Je pense par contre que le ministre est tout à fait conscient de ces défis. D'ailleurs, j'espère que vous allez lire la lettre du ministre que je vais remettre à la greffière. Le plus grand risque est lié à la question qui m'a été posée. Le véritable risque est que le ministre établisse des obligations tellement contraignantes pour les compagnies d'assurance qu'aucune ne voudra offrir ce produit. Si cela arrive, eh bien, soit. J'aurai fait de mon mieux. Je trouverai peut-être un jour une autre manière d'y arriver. Je ne pense pas, à l'inverse, que le ministre risque d'être trop laxiste

easy, and people are going to be left holding the bag. I do think the minister can design it in such a way that if they do that — who knows what it could be? It could be that they have to put up some kind of bond based on the percentage of policies they are issuing. If we put that in, I don't think it fits within the IRPA.

Do you understand what I'm saying? I think we have to, maybe, have some faith.

The Deputy Chair: May I suggest we move on to the second round? I'm afraid you are at the end of your time.

Senator Duncan: Mr. Seeback, thank you for your attendance here today, and thank you to my colleagues for allowing me to fill in for one of our other colleagues.

I appreciate the intent of this bill. I have read through it and studied it. Its purpose and intent is to reunite families — I totally appreciate that and applaud your efforts.

Much of the discussion and the reading focuses on insurance for those not covered by a provincial or territorial health care plan in Canada. Without delving too far into the details — but, as we know, that is where the interpretation of legislation is so important — in a former lifetime, I was a manager of insured health. In that capacity, I sat in on a committee representing the Yukon at the Interprovincial Health Insurance Agreements Coordinating Committee. That group decides on the hospital rates everywhere in the country, and talks about the challenges of health care between the provinces and territories — there are entirely different rates for hospitals, and entirely different fees paid to doctors. Something that will be critical is that one may have insurance, but it is not going to cover the doctor's fees in a particular area.

Let me give you a real example that affects both Canadians and the individuals who may be coming into Canada: Most Canadians don't realize that they have to have medical travel insurance. If you are picked up by an ambulance in British Columbia, it is going to cost you money. If your doctor says you have a particular condition, and the surgeon you need is in Vancouver — but you are a Yukoner — that's \$27,000 one way. Insurance companies are not necessarily going to cover that. Canadians may not realize they need to have that insurance. For those on a visa, insurance companies may say, "We don't cover that kind of travel." Then it becomes a public issue.

au point que les individus finissent par payer la note. À mon avis, le ministre pourrait faire en sorte que les compagnies d'assurance non conformes versent un cautionnement en fonction du pourcentage de polices d'assurance qu'elles fournissent. Je ne pense pas que cette obligation cadre avec la LIPR.

Comprenez-vous ce que je dis? Je pense qu'il faut avoir la foi.

La vice-présidente : Je propose que nous passions à la deuxième série de questions. Malheureusement, votre temps est écoulé.

La sénatrice Duncan : Monsieur Seeback, merci de venir comparaître aujourd'hui, et merci aux sénateurs de m'avoir permis de remplacer un de nos collègues.

Je comprends très bien l'intention de ce projet de loi. Je l'ai lu et je l'ai analysé. Son objectif est de réunir les familles. Je suis entièrement d'accord avec cet objectif et je salue les efforts que vous déployez en ce sens.

La discussion et la documentation portent en grande partie sur les assurances destinées aux personnes qui ne sont pas protégées par un régime d'assurance-maladie provincial ou territorial au Canada. Sans aller trop loin dans les détails — bien que c'est là où l'interprétation de la loi devient extrêmement importante —, dans mon ancienne vie, j'étais gestionnaire des programmes d'assurance-maladie. J'ai représenté à ce titre le Yukon au Comité de coordination des ententes interprovinciales en assurance-santé chargé de déterminer les tarifs des services hospitaliers partout au pays, et de discuter des défis à relever dans le domaine des soins de santé dans les provinces et les territoires. Les tarifs pour les services hospitaliers et les honoraires des médecins varient énormément d'une province ou d'un territoire à l'autre. Nous devons absolument examiner les situations où l'assurance ne couvre pas les honoraires du médecin pour des soins en particulier.

Je vais vous donner un exemple concret qui touche les Canadiens et les personnes qui viennent au Canada. La plupart des Canadiens ne se rendent pas compte qu'ils doivent souscrire une assurance médicale de voyage et qu'ils devront payer, par exemple, s'ils font appel à des services d'ambulance en Colombie-Britannique. Si le médecin dit à son patient qu'il a des problèmes de santé particuliers et que le chirurgien en mesure de faire l'intervention est à Vancouver, mais que le patient est yukonnais, le patient devra payer 27 000 \$. Les compagnies d'assurance ne rembourseront pas nécessairement les soins. Les Canadiens ne se rendent peut-être pas compte qu'ils doivent contracter une assurance. Pour les personnes titulaires de visa, les assureurs peuvent dire qu'ils ne couvrent pas ce type de voyage. Ensuite, cela devient un enjeu public.

My cautionary tale is this: I heard you reference consultation. I didn't hear you reference consultation — in terms of health care — with the provincial and territorial health officials. That is absolutely critical in this because that's where the interpretation of legislation is so important, and the interpretation of what insurance is provided is so incredibly important.

Mr. Seeback: The minister does say that in the letter. The letter says that, before moving forward, the department will undertake consultations with provincial and territorial partners, regulators and health sector experts — so I think it is covered. There are existing insurance policies right now in Canada for people who are coming in on a super visa. They are designed in such a way that there are instructions on what they have to have. If you are purchasing health insurance — to come under a super visa — from a Canadian insurance company, it is well defined what that coverage has to cover. I don't think it is all that hard for the minister to say, "If you're getting it from a foreign insurance company, it has to have the exact same coverage as what we have here."

You might be opening up a whole new question, which is: Do the existing health insurance policies from Canadian insurance companies cover every possible contingency? I don't think any of us know that. With respect, I'm not sure that is within the ambit of what my bill does. That might be something that we want to raise directly — because people are coming already, and they are buying this insurance.

Senator Duncan: That's right.

Mr. Seeback: To the best of my knowledge — we heard from department officials — no one has said that someone who has come on a super visa has found that their coverage was insufficient.

Senator Duncan: With all due respect, let's not wait until that happens because then it is a major public issue. We already have public issues with regard to health care in Canada. Let's not create more when a little bit of homework could make sure that we do not.

Mr. Seeback: I think the minister is going to do that homework. The last thing the minister wants is to be exposed to all kinds of terrible news on insurance that he has authorized. That is going to be directly traced back to a decision the minister has made, so I think the minister will ensure that they get it right.

Ma mise en garde serait la suivante. Vous avez parlé de consultations, mais vous n'avez pas parlé de consultations sur les soins de santé avec des représentants des provinces et des territoires. Or, cette question est cruciale parce que c'est là où l'interprétation de la loi est capitale, notamment l'interprétation de la protection que doivent fournir les assureurs.

M. Seeback : Le ministre le souligne dans sa lettre. Selon lui, avant d'aller plus loin, il faut mener des consultations avec les partenaires des soins de santé provinciaux et territoriaux, les organismes de réglementation et les spécialistes des soins de santé. Je pense donc que les éléments que vous soulignez sont couverts. Il existe des polices d'assurance au Canada à l'intention des personnes qui viennent au pays dans le cadre d'un super visa. Ces polices renferment des instructions sur les exigences en matière de protection. Les assurances maladie des compagnies canadiennes que contractent les titulaires de super visa qui viennent au Canada indiquent clairement la couverture exigée. Je pense que ce sera un jeu d'enfant pour le ministre d'exiger que les assurances contractées auprès d'un fournisseur étranger offrent exactement la même protection que celle d'un fournisseur au Canada.

Vous amenez peut-être une toute nouvelle question, soit celle de savoir si les polices d'assurance maladie des fournisseurs canadiens couvrent toutes les situations imprévues. Je pense que personne dans cette pièce ne le sait. Avec tout le respect que je vous dois, je ne pense pas que cela soit inclus dans l'objet de mon projet de loi. Cette question pourrait être réglée directement, car certaines personnes qui viennent au Canada achètent déjà ces polices d'assurance.

La sénatrice Duncan : Je comprends.

M. Seeback : À ma connaissance — et nous avons entendu des fonctionnaires du ministère à ce sujet —, nul n'a dit qu'une personne venue au Canada avec un super visa avait jugé que sa couverture était insuffisante.

La sénatrice Duncan : Avec tout le respect que je vous dois, n'attendons pas que cette situation se produise, car il s'agirait alors d'un problème collectif majeur. Nous avons déjà des problèmes qui préoccupent la population en ce qui concerne les soins de santé au Canada. N'en créons pas d'autres. Étudions soigneusement la question pour nous assurer d'éviter de se retrouver dans cette situation.

M. Seeback : Je pense que le ministre fera ses devoirs. La dernière chose qu'il souhaite, c'est d'être exposé à toutes sortes de mauvaises nouvelles à propos des assurances qu'il aura approuvées. Tout sera directement attribué à une décision qu'il aura prise. Voilà pourquoi je pense que le ministre veillera à ce que les choses soient faites correctement.

[Translation]

Senator Cormier: I'm substituting for Senator Dasko. I have not been following the proceedings, but I have read the documentation. I'm going to ask you a question that may be a little broad, but reading the issues that have come up in the last few appearances made me wonder if this bill is necessary, or if changing the regulations would have been sufficient to accomplish the goals of the bill. That's my first question.

[English]

Mr. Seeback: I'm not a legislative expert, despite my background as a lawyer. It is really hard to legislatively adjust a ministerial instrument. The super visa exists — by ministerial instruction — as it is, so to try to legislate guardrails around that is very difficult because you are putting things into a statute that don't generally belong there. The IRPA deals with a whole bunch of things, but not the nuts and bolts of the super visa. The nuts and bolts of the super visa are all in the ministerial instructions. We have functioned very well with that since this was brought in 12 years ago.

What I'm trying to do is, effectively, enable further ministerial instruction on this. I'm not being very prescriptive; I'm leaving it very open-ended for the minister to take the advice of the House of Commons on this — they have said they like this, and I hope the Senate will say the same thing. Then the minister can act in the best interests of Canadians. That's how I've tried to frame this and draft it. It doesn't address every question, and I don't think you can with legislation. When you try to design legislation that deals with every terrible outcome — we have a saying in law which is “Tough cases make bad law.” That's the danger we get into when we try to make this too prescriptive.

[Translation]

Senator Cormier: Thank you for the response. I'd like to point out that I wholeheartedly agree with the intent of the bill. I believe that family reunification is a major issue and that solutions must be found. In reading the documentation, I found that some witnesses told the committee that the super visa could be an alternative to the parents and grandparents program because it would ensure family reunification and could lead to permanent residence. Do you believe that should be the super visa's role, and how would your proposed amendments to Bill C-242 affect that role?

[Français]

Le sénateur Cormier : Je remplace la sénatrice Dasko. Je n'ai pas suivi les travaux, mais par contre, j'ai lu la documentation. Je vais vous poser une question peut-être un peu large, mais en lisant les questions qui ont été soulevées lors des dernières comparutions, je me suis demandé si ce projet de loi était nécessaire, ou si des changements à la réglementation auraient été suffisants pour atteindre les objectifs du projet de loi. C'est ma première question.

[Traduction]

M. Seeback : Je ne suis pas un spécialiste du domaine législatif, malgré ma formation d'avocat. Il est très difficile de modifier un instrument ministériel sur le plan législatif. Dans sa forme actuelle, le super visa existe par instruction ministérielle. Il est donc très difficile d'adopter des mesures législatives à ce sujet, car on se trouve à introduire dans une loi des éléments qui n'y ont généralement pas leur place. La LIPR traite d'un grand nombre de choses, mais elle ne contient pas de détails sur le super visa. Les tenants et aboutissants du super visa se trouvent dans les instructions ministérielles. Ce système fonctionne très bien depuis qu'il a été mis en place il y a 12 ans.

Ce que j'essaie de faire, concrètement, c'est de permettre l'adoption de nouvelles instructions ministérielles à propos des super visas. Mon projet de loi n'est pas très prescriptif. Je laisse au ministre le soin de suivre l'avis de la Chambre des communes sur cette question. Les députés ont dit que ce projet de loi leur plaisait et j'espère que les sénateurs seront du même avis. Si le projet de loi est adopté, le ministre pourra agir dans l'intérêt des Canadiens. C'est dans cet esprit que j'ai rédigé ce projet de loi. Il ne répond pas à toutes les questions, et je ne pense pas que nous puissions le faire avec un projet de loi. Si vous essayez de concevoir un projet de loi qui s'attaque à tous les cas difficiles, vous vous retrouverez, comme nous l'avons déjà entendu, avec une mauvaise loi. C'est le danger qui nous guette lorsque nous essayons de rendre le texte trop prescriptif.

[Français]

Le sénateur Cormier : Merci pour cette réponse. Je veux souligner que j'adhère de tout cœur à l'intention du projet de loi. Je pense que la réunification des familles est un enjeu majeur et qu'il faut trouver des solutions. En lisant la documentation, j'ai constaté que certains témoins ont dit au comité que le super visa pourrait être une solution de rechange au programme des parents et des grands-parents, car il assurerait la réunification des familles et pourrait mener à la résidence permanente. Est-ce qu'à votre avis cela devrait être le rôle du super visa, et comment les changements que vous proposez au projet de loi C-242 pourraient-ils influencer ce rôle?

[English]

Mr. Seeback: I don't think it replaces it. When I was previously elected, I represented the riding with the largest population in the country at the time, and it is incredibly diverse; there are large diaspora communities. My experience with diaspora communities, and with the super visa, is this: Parents and grandparents want to come for five or six months, and then go back home because that's where most of their connections are. What this does is provide a bit of a relief valve for people who are going to submit permanent residence applications as a parent and grandparent. It's not as urgent to do that if you know you can come for five or six months every year for 10 years.

We have real challenges in parent and grandparent family reunification in this country. We used to have massive backlogs; we tried a lottery system. Now I think the system opens for three minutes, and then all the spots are gone — open, apply, bang, closed — and you have all these people who could not get in. I think enhancing the super visa gives them almost the same as PR, in a sense. They can come for five or six months, spend time with their children and grandchildren and then go back home. They can do it for longer periods of time, which is beneficial to their family and beneficial to them, and I also think it doesn't necessarily make everyone as desperate to apply under the FC4 class, or parent and grandparent family reunification.

[Translation]

Senator Cormier: Thank you.

[English]

Senator Oh: Welcome back, Mr. Seeback. I'm a proud sponsor of this bill. I would like to elaborate upon two questions that my colleague Senator Poirier just asked. To confirm with you, is the minister going to pre-approve some foreign insurance companies to be part of the super visa, or will this be case by case?

Mr. Seeback: The minister is going to pre-approve some, and that's going to be it. Maybe none will apply — again, we don't know. When they draft the rules, I suspect it might be something like a request for proposals or RFP. You draft the rules — and some people submit applications to the minister, and say that they would like to offer this product based on all the criteria set out. The minister will say yes or no — either you meet the qualifications or you do not. It won't be that you can say, "I have

[Traduction]

M. Seeback : Je ne pense pas qu'il remplace ce programme. Lorsque j'ai été élu la première fois, je représentais la circonscription qui était la plus peuplée au pays. Il s'agit d'une circonscription très multiculturelle. D'importantes communautés de la diaspora s'y trouvent. Je pourrais vous parler de mon expérience avec ces communautés en lien avec le super visa. Les parents et les grands-parents veulent séjourner au pays pour cinq ou six mois, puis rentrer chez eux parce que c'est là que se trouve leur réseau. La mesure que je propose constitue une sorte de solution de rechange pour les personnes qui voudraient présenter une demande de résidence permanente en tant que parent ou grand-parent. Elles ne ressentiront pas l'urgence de le faire si elles savent qu'elles peuvent séjourner au Canada pendant cinq ou six mois chaque année pendant 10 ans.

Au Canada, nous sommes aux prises avec de véritables défis en matière de regroupement familial avec les parents et les grands-parents. Nous avons des arriérés considérables et nous avons expérimenté avec un système de tirage au sort. Maintenant, le système devient accessible, des demandes sont présentées, et vlan, trois minutes plus tard, les places se sont envolées et le système cesse de fonctionner. Bon nombre de personnes n'arrivent donc pas à présenter leur demande. Dans une certaine mesure, je pense que la bonification du super visa offre à ces gens une solution très semblable à la résidence permanente. Ils peuvent séjourner au Canada pendant cinq ou six mois, passer du temps avec leurs enfants et petits-enfants, puis rentrer chez eux. Ils peuvent rester plus longtemps, ce qui est bénéfique pour leur famille et pour eux. De plus, cette mesure fait en sorte que les gens ne sont pas aussi désespérés de déposer une demande dans le cadre du programme de regroupement familial FC4.

[Français]

Le sénateur Cormier : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Oh : Je suis heureux de vous revoir, monsieur Seeback. Je suis fier de parrainer ce projet de loi. J'aimerais revenir sur deux questions que ma collègue, la sénatrice Poirier, vient de poser. J'aimerais que vous me confirmiez si c'est le ministre qui approuvera au préalable certains fournisseurs d'assurance étrangers pour le super visa, ou si les approbations se feront au cas par cas.

M. Seeback : Le ministre approuvera au préalable certains fournisseurs, et ce sera tout. Peut-être qu'aucun fournisseur n'enverra de demande. Je le répète, nous ne le savons pas. Je soupçonne que les règles exigeront qu'une demande de proposition ou quelque chose du genre soit publiée. Il y aura donc des règles, et certains fournisseurs soumettront des demandes au ministre pour signaler leur intérêt pour offrir des assurances en fonction de tous les critères définis. Le ministre

met the qualifications, and, therefore, I get to go.” I used to be a swimmer, and I tried to make the Olympic team, but I came in third at two Olympic trials — I don’t get to say that I made the Olympics, right? There is a standard, and it is a clear standard. The minister will set that standard, and will say yes or no — either you made it or you didn’t.

Senator Oh: If there is a pre-approved foreign insurance company, how would this impact the competition and current premium rates?

Mr. Seeback: The reason why I did this on the insurance — and having come back to the committee for the second time, in hindsight, maybe I should have left the insurance alone. No, I’m kidding. It’s proving to be the headache of my bill. I might need a drink after this.

I think the effect on premiums can only be positive, even if it is two companies. I always talk about India because I had a gigantic Indo-Canadian population in my previous riding of Brampton West, and I have a large one in my current riding. If you can pay in rupees, I think that is an advantage. If there is one insurance company from India, and you can pay in rupees — and it has met every test the minister has put in place — that itself is an advantage. That’s what we should be striving for.

Everyone says, “I support the spirit of the bill.” Most of us don’t know how heart-wrenching it is to not spend time with your family, or to not be able to. I was very fortunate; I was born here, and my parents were born here. But for so many communities, it is heart-wrenching.

The heart-wrenching stories that I hear every day are as follows: “I couldn’t go to my brother’s funeral. I couldn’t go to my father’s funeral. I couldn’t go to my nephew’s wedding because I tried to get a regular visitor visa and I couldn’t, or I didn’t meet the LICO.” Imagine you are told your son didn’t make enough money, so he doesn’t get to go to the funeral.

I sincerely appreciate the concern of the Senate in trying to put this under a microscope. I just want to urge you not to lose sight of the fact that I think the minister will get it right, and this will add so much goodness to Canadian families.

acceptera les demandes si elles répondent aux exigences, ou les rejettera, si elles ne répondent pas aux exigences. Ce ne sera pas aux fournisseurs de dire qu’ils respectent tous les critères et que, par conséquent, ils peuvent offrir leurs services. J’étais nageur et j’ai essayé de faire partie de l’équipe olympique, mais j’ai terminé troisième lors de deux épreuves qualificatives. Je ne peux donc dire que j’ai participé aux Jeux olympiques, vous me suivez? Il y a une norme, et elle est claire. Le ministre fixera cette norme et acceptera votre proposition ou non. Votre proposition sera soit approuvée, soit rejetée.

Le sénateur Oh : Si une compagnie d’assurance étrangère est approuvée au préalable, quelle sera l’incidence sur la concurrence et les taux des primes actuels?

M. Seeback : La raison pour laquelle j’ai proposé cette mesure à propos de l’assurance... En rétrospective, étant de retour en comité pour la deuxième fois, je me dis que je n’aurais peut-être pas dû parler des assurances. Non, je plaisante. Il s’agit de l’élément le plus difficile à traiter dans mon projet de loi. Je vais peut-être avoir besoin de boire un verre après la réunion.

À mon avis, l’incidence sur les primes d’assurance ne peut être que positive, même s’il s’agit de deux compagnies. Je parle toujours de l’Inde parce qu’il y avait une énorme population indo-canadienne dans mon ancienne circonscription de Brampton-Ouest, et il y en a également une dans ma circonscription actuelle. Il serait avantageux de pouvoir payer une assurance avec des roupies. S’il existe une compagnie d’assurance indienne et que vous pouvez payer en roupies — et que cette compagnie respecte tous les critères établis par le ministre —, c’est un avantage en soi. C’est le système que nous devrions nous efforcer d’obtenir.

Tout le monde dit être d’accord avec l’esprit du projet de loi. La plupart d’entre nous ne savent pas à quel point il est déchirant de ne pas passer de temps avec sa famille, ou de ne pas pouvoir le faire. J’ai eu beaucoup de chance. Je suis né ici, et mes parents sont nés ici. Mais pour tant de gens, ce n’est pas le cas, et c’est crève-cœur.

Voici le genre d’histoires déchirantes que j’entends chaque jour : « Je n’ai pas pu aller à l’enterrement de mon frère. Je n’ai pas pu aller à l’enterrement de mon père. Je n’ai pas pu aller au mariage de mon neveu parce que j’ai essayé d’obtenir un visa de visiteur régulier et je n’ai pas pu l’avoir, ou bien je n’ai pas répondu aux exigences du SFR. » Imaginez que l’on vous dise que votre fils n’a pas gagné assez d’argent et qu’il n’a donc pas le droit d’aller à l’enterrement.

Je remercie sincèrement le Sénat de bien vouloir scruter cette question à la loupe. Je vous prie instamment de ne pas perdre de vue le fait qu’à mon avis, le ministre fera les choses correctement, et que cette mesure apportera beaucoup de bien aux familles canadiennes.

Senator D. Patterson: You just mentioned the LICO, Mr. Seeback. The testimony that we heard directly from the experts at the committee is that the third provision of the bill is an important benefit: It is the legal requirement on the minister to explore how to modify the low income cut-off, or LICO, as you just referred to, to make the super visa more accessible.

Section 4 of your bill creates greater oversight on the minister by requiring them to present their findings to Parliament and the public. I'm wondering if you could refresh us, and explain the benefits you envision to come from this provision.

Mr. Seeback: I will actually read from the brief that the Canadian Immigration Lawyers Association provided. It's in line with the research that I have done, and with what I have heard anecdotally.

Forty-eight per cent of participants in the evaluation reported that having their parent or grandparent in Canada helped them work more hours; 34% reported that it helped their spouse work additional hours; 26% reported it helped them go to school, college, university or take a training program; and 44% reported it helped their spouse go back to school to receive additional training.

Who do you think needs that the most? The family that doesn't have to worry about the LICO? The family that's making \$200,000 a year? It is not for them. The LICO affects the newest Canadians who are struggling the most to make ends meet. They would benefit the most from the LICO being lowered so they can have their parent or grandparent here. If we just look at the economic benefit, it is enormous. If you look at the social benefit, you can't actually put a dollar figure on that.

Senator D. Patterson: You added some provisions that require the minister to report, and also provide a reason, if they do not put these measures in place. Is that correct?

Mr. Seeback: That is correct. This also came from a parliamentary study that was done in 2017 or 2018 wherein the committee recommended that the minister look into the LICO. The minister did what they sometimes do with reports; they said, "It's great," and then put it on a shelf.

This requires something to be done. If the minister says they cannot lower the LICO, it is going to require them to explain why. I think that's the other important part: The minister can't just not do it. Now they have to explain why, and I don't think they can come up with an actual reason to say why. Therefore, I think the LICO will be lowered, and it will be good for Canadians.

Le sénateur D. Patterson : Monsieur Seeback, vous venez de parler du seuil de faible revenu. Les experts que nous avons entendus en comité nous ont dit que la troisième disposition du projet de loi représente un avantage important : elle demande au ministre d'examiner les moyens de modifier le seuil de faible revenu, ou SFR, comme vous venez de l'évoquer, afin de rendre le super visa plus accessible.

L'article 4 de votre projet de loi renforce la surveillance du ministre en l'obligeant à déposer un rapport au Parlement qui sera rendu public. Je me demande si vous pourriez nous rafraîchir la mémoire à cet égard et nous expliquer les avantages qui, à votre avis, découleraient de cette disposition.

M. Seeback : Je vais lire un extrait du mémoire fourni par l'Association Canadienne des Avocats et Avocat·es en Immigration. Il reflète les recherches que j'ai effectuées et ce que j'ai entendu.

Quarante-huit pour cent des participants à l'évaluation ont déclaré que le fait d'avoir leurs parents ou grands-parents au Canada les avait aidés à travailler plus d'heures ; 34 % ont déclaré que leur conjoint avait pu en faire autant ; 26 % ont déclaré que cela les avait aidés à poursuivre leurs études secondaires, collégiales ou universitaires ou à suivre un programme de formation ; et 44 % ont indiqué que cela avait aidé leur conjoint à retourner aux études pour obtenir une formation supplémentaire.

Qui a le plus besoin de cette mesure, selon vous? La famille qui n'a pas à se soucier du SFR? La famille qui gagne 200 000 \$ par an? Cette disposition ne les concerne pas. Le SFR touche les nouveaux Canadiens qui ont le plus de mal à joindre les deux bouts. Ce sont eux qui bénéficieraient le plus d'une réduction du seuil de faible revenu, car leurs parents ou grands-parents pourraient venir au Canada. Les avantages économiques d'une telle mesure sont énormes. Pour ce qui est des avantages sociaux, il est impossible de leur attribuer une valeur monétaire.

Le sénateur D. Patterson : Vous avez ajouté des dispositions qui obligent le ministre à déposer un rapport et à fournir une explication s'il ne met pas ces mesures en place. Est-ce exact?

M. Seeback : C'est exact. Un comité avait également recommandé au ministre de se pencher sur le SFR suite à une étude réalisée en 2017 ou 2018. Le ministre avait dit que le rapport était très bon, puis, comme il arrive aux ministres de le faire, il l'avait déposé sur une tablette.

Il faut agir. Si le ministre dit qu'il ne peut pas réduire le SFR, il devra nous fournir une explication. Il s'agit là de l'autre aspect important de cette disposition. Il ne suffira pas de simplement ne pas réduire le seuil. Le ministre devra maintenant dire pourquoi il ne l'a pas fait. Je ne pense pas qu'il pourra fournir une véritable raison. Par conséquent, je pense que le SFR sera réduit, et ce sera une bonne chose pour les Canadiens.

Senator D. Patterson: Thank you.

Senator Kutcher: Thank you again, Mr. Seeback. If we were to try to help you strengthen this, we could amend it — but we have heard your argument about that — or we could also add observations to it, which might catch some of these components and strengthen it. What are your thoughts on either of those options?

Mr. Seeback: I think amending the bill runs the risk of it, perhaps, not making it through. It is a minority Parliament, and we never know what the life of that will be. I'm embarrassed to say that I don't know what adding observations does — but if it's something the minister has to take note of, I think that would be great.

I honestly want to say that I think the Senate has done fantastic work on exposing some of the problems within IRCC with respect to the super visa. I do think the minister is aware of the challenges, but if there are observations that could be added, that's probably a great way to go.

Senator Kutcher: Thank you.

Senator Duncan: Thank you very much for your presentation and your very convincing arguments.

By way of background, you have spoken eloquently about your riding being so populous. Do you have a sense of the difference that the passage of this bill would make across the country — not just in your area?

Mr. Seeback: I think the amazing thing about Canada is that new Canadians go everywhere. I know there is a growing Filipino community in the Yukon, and they probably want their parent or grandparent to come and see them. I don't think the social benefits are only ascribed to my former riding of Brampton West, or my current riding of Dufferin—Caledon, or Toronto Centre, Rosedale or anywhere else. I think — all across this country — new Canadians are choosing to make their homes all over the place, and it will benefit them.

Senator Duncan: I appreciate that. I was just wondering if you have numbers or any sense in terms of working with IRCC, particularly the impact on rural Canada.

Mr. Seeback: The demand for the super visa is mostly determined by the LICO — the people who economically qualify, and want a parent to come here. I don't think my actual bill is going to make a big upswing because two to five years is not a huge change, especially with all of the renewals, but it will be beneficial.

Le sénateur D. Patterson : Merci.

Le sénateur Kutcher : Merci encore, monsieur Seeback. Si nous voulions vous aider à améliorer ce projet de loi, nous pourrions l'amender — mais nous avons entendu votre avis à ce sujet —, ou nous pourrions y ajouter des observations, ce qui nous permettrait de cerner certains éléments et d'améliorer la mesure proposée. Que pensez-vous de l'une ou l'autre de ces possibilités?

M. Seeback : Si nous apportons des amendements au projet de loi, nous courons le risque qu'il ne voie pas le jour. Nous avons un Parlement minoritaire, et nous ne savons pas combien de temps il durera. Je suis gêné de dire que je ne sais pas quel serait l'avantage d'ajouter des observations, mais si elles ciblent un élément dont le ministre devrait tenir compte, je pense qu'elles seraient utiles.

Je pense sincèrement que le Sénat a fait un travail remarquable en exposant certains problèmes au sein d'IRCC en ce qui concerne le super visa. Le ministre est conscient des défis dans ce domaine, mais il serait probablement utile d'ajouter des observations à ce sujet, s'il y en a.

Le sénateur Kutcher : Merci.

La sénatrice Duncan : Merci beaucoup de votre présentation et de vos arguments très convaincants.

J'aimerais mettre les choses en contexte. Vous avez parlé avec éloquence du fait que votre circonscription est très peuplée. Avez-vous une idée de la différence que l'adoption de ce projet de loi ferait partout au pays, et pas seulement dans votre région?

M. Seeback : Ce qui est étonnant au Canada, c'est que les nouveaux Canadiens s'installent dans toutes les régions. Il existe une communauté philippine de plus en plus importante au Yukon, et ces nouveaux Canadiens veulent probablement que leurs parents ou grands-parents viennent les voir. Je ne pense pas que les bienfaits sociaux seraient réservés à mon ancienne circonscription de Brampton-Ouest, ou seulement à ma circonscription actuelle de Dufferin—Caledon, ou encore à Toronto-Centre, à Rosedale ou à toute autre circonscription. Les nouveaux Canadiens s'établissent un peu partout au pays, et cette mesure leur sera bénéfique où qu'ils soient.

La sénatrice Duncan : Je vous remercie. Je me demandais simplement si vous aviez des chiffres à nous donner ou une idée — compte tenu de votre collaboration avec IRCC —, de l'incidence de cette mesure dans les régions rurales du Canada.

M. Seeback : La demande pour les super visas est principalement déterminée par le SFR, par les personnes qui se qualifient en fonction de ce critère économique et qui veulent qu'un parent vienne ici. Je ne pense pas que mon projet de loi entraînera une hausse importante de la demande, parce que de passer de deux à cinq ans ne fait pas une grande différence,

I think the big deal will be when the LICO gets lowered. Then, I think, you are going to see a lot more people apply, and a lot more people coming, and I think that's a good thing. I know there are some people who think it could be a challenge at IRCC because of current backlogs. The Parliamentary Budget Officer, or PBO, just delivered a report indicating that IRCC is well staffed. I'm happy to table that as well. The report states:

Based on our analysis, current staffing levels at Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) are expected to be more than sufficient to meet the processing time goal for the next five years.

I think the pandemic affected IRCC, but the PBO thinks they are going to get back on track.

Senator Duncan: We don't have any idea of numbers?

Mr. Seeback: We don't; no.

Senator Duncan: Thank you.

The Deputy Chair: Colleagues, that brings us to the end of our time. Mr. Seeback, I want to thank you again for the extra time. As you can tell, we dug pretty deeply on this, and we really appreciate the opportunity to have shared our concerns with you — I want to thank you for addressing them, as you have. We bid you farewell, and thank you very much.

Colleagues, we are going to allow Mr. Seeback to leave, and then resume our discussion on this bill in camera.

(The committee continued in camera.)

surtout compte tenu des renouvellements. Cette nouvelle mesure sera toutefois bénéfique.

À mon avis, l'élément le plus important sera la baisse du SFR. Une fois que ce sera fait, j'imagine que beaucoup plus de demandes seront déposées et beaucoup plus de gens viendront au pays, et c'est une bonne chose. Je sais que certains pensent que cet afflux pourrait être difficile pour IRCC en raison des arriérés actuels. Toutefois, le directeur parlementaire du budget, ou DPB, vient de publier un rapport qui indique que IRCC dispose du personnel nécessaire pour traiter les demandes. Je suis heureux de présenter cette information également. Le rapport indique ce qui suit :

Selon nos analyses, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dispose actuellement d'un personnel plus que suffisant pour atteindre la cible fixée quant au délai de traitement pour les cinq prochaines années.

La pandémie a eu une incidence sur le travail accompli par IRCC, mais le DPB est d'avis que tout reviendra à la normale.

La sénatrice Duncan : Nous n'avons aucune idée des chiffres?

M. Seeback : Non, nous ne savons pas.

La sénatrice Duncan : Merci.

La vice-présidente : Chers collègues, ceci nous amène à la fin du temps qui nous était imparti. Monsieur Seeback, merci encore de nous avoir accordé un peu plus de temps. Comme vous pouvez le constater, nous avons étudié ce sujet à fond et nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous a été donnée de vous faire part de nos préoccupations. Je tiens à vous remercier d'y avoir répondu. Au revoir et merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons permettre à M. Seeback de partir, puis nous reprendrons notre discussion sur ce projet de loi à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)